DECLARATION DU RESEAU DES INSTITUTIONS NATIONALES AFRICAINES DES DROITS DE L'HOMME SUITE AUX ATTAQUES TERRORISTES AU MALI

- En prélude au 12e congrès ordinaire du RINADH l'assemblée générale composée de 44 INDH s'est tenu ce jour lundi 04 Novembre 2019, dans la salle TEEBA HALL de l'Hôtel Semiramis Intercontinental du Caire en Egypte.
- A l'initiative du président de la CNDH du Mali, l'assemblée générale du RINADH a été informée des attaques terroristes récurrentes en République du Mali dont la dernière en date remonte au vendredi 1e Novembre courant.
- Le bilan officiel de cette agression fait état de 53 morts dont le camp des forces armées Maliennes et d'un civil tué.
- Au même moment, un soldat Français de la force partenaire du Mali « Barkhane » a perdu la vie dans l'explosion d'un engin artisanal improvisé

  L'assemblée, après avoir observé une minute de silence à la mémoire des victimes du terrorisme de Mali et ailleurs a tenu à ;
- Condamner avec la dernière énergie les agressions terroristes contre le peuple Malien, son armée et les forces partenaires intervenant sur le théâtre des opérations au Mali.
- Affirme sa solidarité et sa compassion à l'endroit du peuple frère et des autorités Maliennes
- Exprime sa préoccupation face aux attaques terroristes récurrentes dans les pays du sahel en général et au mali en particulier.

- Invite les communautés régionale et internationale à s'impliquer d'avantage afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans les pays victimes.

Félicite l'INDH du Mali pour ses efforts dans la protection des droits humain, notamment des droits à la vie, à la sécurité, et à la sureté.

Engage les institutions judiciaires nationales et internationales à identifier, poursuivre et sanctionner les auteurs ainsi que leurs complices de ces crimes contre l'humanité.

Fait au Caire, ce 4 novembre 2019